

MARCHE-EN-FAMENNE Correctionnelle

Explosion à « Bitume » : évitable ?

Le 13 juillet 2006, Éric et Marta sont grièvement brûlés à Vielsalm. Le Miroir Vagabond a-t-il commis des fautes? Réponse au tribunal.

Aujourd'hui, Éric Jacques est toujours en convalescence, reconnu handicapé à 66 %. Le jeudi 13 juillet 2006, ce sculpteur, animateur au Miroir Vagabond, a été brûlé sur 80 % du corps alors qu'il soudait à l'arc une de ses statues sur un bidon métallique. On était en plein dans les préparatifs du festival « Bitume sur Salm », dans le parc communal de Vielsalm. Voisine de l'explosion, une stagiaire a également les deux bras brûlés. À la

suite de cet accident dramatique, une enquête a abouti à des poursuites diligentées par l'auditorat du travail et l'affaire a été examinée mercredi en correctionnelle.

Christine Mahy, directrice du Miroir Vagabond, et l'ASBL comme personne morale sont accusées d'avoir omis de créer un service interne de prévention; d'avoir omis de développer une analyse des risques et une stratégie pour développer une politique de prévention; d'avoir involontairement fait des blessures à la stagiaire et au sculpteur. Il est reproché au sculpteur d'avoir causé involontairement des blessures à la stagiaire, Marta.

Pas dégazé

On sait aujourd'hui que le bidon n'avait pas été dégazé avec eau et sable, comme cela se pratique. Un restant de thinner, de-

venu gaz car il faisait 30° C à l'ombre, a fait exploser le bidon. Profondément meurtri sur tout son corps, sauf au visage grâce à son masque de soudeur, l'animateur avait lui-même une grande habitude du dégazage des bidons puisqu'il exerçait son art avec des objets de récupération. Et quand il l'a fait rouler pour s'en servir, il en a profité pour écouter si du liquide s'y trouvait encore. Mais vu la canicule, le peu de liquide était devenu gaz. Juste après l'accident, le Miroir Vagabond a fait vérifier ses 200 bidons par les pompiers: tous étaient impeccables. Et puis la solidarité s'est levée, pour aider moralement et financièrement les deux victimes.

Christine Mahy reconnaît, elle a expliqué que le Miroir pensait alors ne pas devoir se doter d'un conseiller interne en prévention, mais l'ASBL se renseignait. Et

Éric Jacques d'expliquer qu'il avait suivi, en professionnel, des formations sur le sujet. Mais pour l'auditeur Christian Gaber, les manquements sont là, et le périmètre de sécurité lors de l'explosion n'était manifestement pas matérialisé. Il soutient que le respect des règles de sécurité aurait empêché l'accident: c'est le but des procédures de sécurité. Mais il ramène l'affaire à de menues proportions: il ne s'oppose pas à des suspensions du prononcé.

Évitable ou non ?

L'avocate du Miroir Vagabond a souligné d'abord combien l'entente et la solidarité habitent toujours l'ASBL et ceux qui la fréquentent. Combien Christine Mahy, Wallonne de l'année en 2005, a travaillé et travaille pour le socioculturel. Et en droit, elle a plaidé deux acquittements, en

l'absence de responsabilité pénale. « À l'époque, il n'y avait pas de conseiller en prévention. Le directeur adjoint est aujourd'hui formé, mais on ne lui a pas appris à dégazer les bidons! », a-t-elle lancé. Quant à la loi sur l'analyse des risques, elle manque de clarté et l'ASBL avait de toute façon fait ce qu'il fallait. Ce n'est pas l'avis de M. Gaber qui soutient que si une seule personne avait été responsable des bidons et si on avait marqué clairement les dégazés, l'« oublié » n'aurait pas été utilisé.

L'avocate du sculpteur n'a eu aucun mal à plaider puisque l'auditeur avait préalablement requis son acquittement pour les blessures encourues par la stagiaire.

Décision de la présidente Marie-Pierre Drisket le 17 décembre. ■

E. Ik.

LOUVAIN-LA-NEUVE

Modéliser les courants marins



Les recherches de Sébastien et ses collègues se basent principalement sur des équations. Pour obtenir la description des courants marins et océaniques.

Sébastien Blaise est ingénieur civil en construction et chercheur à l'UCL. Il participe à l'opération « les jeunes ont du talent ».

● Leslie BOSENDORF

Sébastien Blaise, 26 ans, est originaire de Robelmont (Meix-devant-Virton). Cet ingénieur civil en construction diplômé de l'UCL en 2005, est actuellement chercheur à Louvain-la-Neuve. Il prépare un doctorat. Sa thèse? La modélisation océanique. C'est-à-dire prédire les courants marins par ordinateur.

« Nous travaillons sur un modèle qui vise à obtenir la description de tous les courants marins, afin d'avoir un modèle complet », explique Sébastien.

Pour y arriver, lui et ses collè-

gues appliquent aux océans divers paramètres comme vents et marées, et ils observent la réaction de l'eau. Une histoire de physique, bien sûr, qui se passe en virtuel.

Car dans le bâtiment de l'université, pas de bassin pour tester tout cela. Sébastien est son équipe travaillent par équations, sur PC. Le but étant d'obtenir un modèle multi-échelles, qui permet de modéliser les courants sur de petits ou de grands espaces: tant sur une mer que sur un océan.

« Le but est de mettre ce modèle à disposition et qu'il soit utilisé. Il existe beaucoup de modèles du genre, donc il faut qu'il soit attractif. » Les utilisateurs sont principalement des universitaires. Une université en Australie modélise actuellement la grande barrière de corail.

Pour la météo ou la pêche

Avec l'université de Liège, l'UCL travaille actuellement sur la mer

du nord et le plateau continental autour de l'Angleterre.

L'équipe d'ingénieurs est complétée par une biologiste. Cette dernière modélise les bactéries qu'on peut trouver dans l'eau et les ajoute au modèle. Actuellement, elle travaille sur des bactéries fécales. Ce modèle complété peut, par exemple, être utilisé dans le cas d'une étude d'incidence. Ce qui doit permettre, au final, de pouvoir prédire vers où des déchets présents dans l'eau peuvent se diriger.

Le modèle de Sébastien et de ses collègues peut aussi servir aux météorologues ou aux ingénieurs qui doivent placer un barrage, pour la pêche aussi. Afin de voir où se déplacent les poissons de petite taille, emportés par le courant.

Et l'avenir? Sébastien Blaise pense à un emploi dans l'industrie ou un post-doctorat à l'étranger. Mais maintenant, « c'est d'abord avoir ma thèse », lance Sébastien. ■

EN BREF

Océan et glace L'équipe, d'une quinzaine de personnes, est dirigée par quatre promoteurs. Le grand projet est de coupler le modèle du mouvement des océans, sur lequel Sébastien Blaise travaille, avec celui des glaces. L'équipe

ne travaille toutefois pas sur l'interprétation des résultats.

► <http://www.astr.ucl.ac.be/SLIM/>

Didactique Sébastien Blaise est aussi prof à ses heures. « Je donne quelques heures de travaux pratiques. Cela me permet d'avoir un contact avec les étudiants. »